

LA DEMOCRATIE INTERNET

Promesses et limites

Dominique Cardon (La République des idées – Seuil – 2010)

Peut-on parler de révolution démocratique avec Internet ? Il est certain que son développement bouleverse notre conception et notre pratique de la Démocratie : il permet de communiquer plus, plus vite, mieux (?) et permet aux individus d'être tour à tour récepteurs et émetteurs. Il réalise à la fois un élargissement de l' espace public et un élargissement de l' espace de visibilité de chacun : ainsi les frontières entre espace public et espace privé sont-elles devenues de plus en plus poreuses.

L'ESPRIT D'INTERNET

L'esprit d'internet trouve ses racines dans la contre-culture américaine des années 60 avec l'idée de renforcer l'autonomie des individus (ou acteurs). Trois traits caractérisent cet esprit :

- Développement horizontal soit échanges et coopérations entre égaux
- Méritocratie puisque la réputation est acquise auprès des autres par la qualité des contributions
- Encouragement à l'innovation ascendante c'est-à-dire venue de la périphérie du réseau

La frontière entre concepteurs et usagers est abolie avec l'idée du logiciel « ouvert ». N'importe qui peut contribuer à la fabrication, au perfectionnement ou à l'extension du logiciel : invention d'un modèle original de développement collectif ou d'innovation collaborative avec le logiciel libre (revendication à partir des années 80). Cette économie de la contribution servira de modèle à beaucoup d'autres collectifs en ligne (par exemple Wikipédia).

L'auteur parle d'une « fiction fondatrice » : avec les premières communautés virtuelles permettant de connecter des individus dispersés derrière leurs ordinateurs, une promesse d'exil et de dépaysement radical. Comme un territoire vierge à conquérir (Imaginaire de la Frontière), contrée indépendante ayant coupé les ponts avec le monde réel. D'où une double émancipation :

- La connaissance est apatride et doit circuler librement
- L'anonymat constitue une figure de dédoublement indispensable pour détacher le web de la vie réelle

Tout ceci doit favoriser des comportements créatifs, des relations sociales plus fraternelles, des individus désinhibés. Les promoteurs d'un Internet libre et coopératif sont aussi les premiers utilisateurs du réseau et constituent un groupe très homogène (blancs, masculins, occidentaux, issus des classes moyennes, cultivés). Mais avec le mouvement de massification l'espace est investi par des populations de plus en plus hétérogènes qui éclatent en univers disparates, se compromettent avec le monde marchand, s'exhibent sous toutes les facettes, marient la coopération et le calcul, sont en porte-à-faux avec les idéaux des origines.

En se démocratisant et donc en devenant plus « réaliste », Internet a redonné une actualité cruciale à la question du partage entre vie privée et vie publique. Avec le développement des blogs et des réseaux sociaux, la diversification des usages commerciaux, ludiques ou pratiques du web sont arrivés dans l'espace public, le ton et les sujets de conversations ordinaires. La fiction « communautaire » d'Internet a aussi explosé sous l'effet de la diversification des publics. Internet reproduit ainsi, dans toutes ses inégalités les segmentations du monde réel.

L'esprit de l'internet subit alors une tension entre :

- Une version forte de l'autonomie de l'individu (projet de transformation personnelle) proche des valeurs libertaires
- Une version faible attachée principalement à préserver les personnes des contraintes qui peuvent entraver leur liberté et leurs intérêts plus proche des valeurs libérales

L'ELARGISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Dans l'espace médiatique traditionnel deux approches se superposaient approximativement :

- Une approche spatiale pour laquelle « est public ce qui est visible et accessible par tous » ; cette définition permet au droit de distinguer le public du privé
- Une approche normative qui implique que les propos publics répondent à des critères spécifiques leur conférant un intérêt général.

Or avec Internet certaines choses visibles ne sont pas pour autant publiques, le web a élargi l'espace public en découplant les notions de visibilité et de publicité. Ce sont désormais les internautes qui définissent eux-mêmes la frontière, souple et mouvante, du public et du privé.

Avant Internet, les médias réservaient une place à leurs publics (courrier des lecteurs, émissions d'expression directe) et cette participation du public s'est développée, à la radio comme à la télévision, dans les vingt dernières années. Mais les formats mis en place sont très contraints : espace limité, scénarisation contrôlée par des professionnels, tri des informations qui peuvent être rendues publiques (rôle des gate-keeper) en tenant compte de normes déontologiques. Un vrai travail de domestication des « preneurs de parole » pour qu'ils empruntent des formes convenables considérées comme légitimes pour investir l'espace médiatique. La coupure entre profanes et professionnels peut-être rapprochée de l'opposition qui existe dans le monde politique entre représentés et représentants.

Avec Internet, les profanes deviennent amateurs, entrant dans un espace continu dont certaines zones sont très visibles et d'autres beaucoup moins et les formats d'expression plus riches et plus nombreux sont comme libérés. « Publier d'abord, filtrer ensuite » devient un des principes des nouvelles formes de publication sur Internet. C'est le principe de la publication « ouverte » : il permet à n'importe qui de publier une information, une photo ou une vidéo, le contrôle ne se faisant qu'a posteriori. Des politiques de modération plus ou moins libérales sont mises en place pour permettre aux animateurs des sites de rectifier ou de supprimer a posteriori les propos qui ne répondent pas à leur charte éditoriale. Ainsi Internet ouvre un espace de visibilité à des publications qui n'ont pas été soumises à une vérification préalable, ce qui encourage l'expression sous tous azimuts des subjectivités. Internet affirme sans pudeur ni censure qu'un espace de parole démocratique peut et doit être le lieu de « n'importe qui ».

Mais si tout est visible, comment distinguer les propos d'intérêt commun et ceux qui sont sans intérêt, et ceux qui relèvent de la sphère privée ? Ce sont les internautes eux-mêmes qui font le tri une fois les propos publiés. C'est le principe de la hiérarchisation *ex post* : un site sera bien classé s'il est cité par le plus grand nombre de sites eux-mêmes bien cités. Un lien d'un site à un autre équivaut à un vote. Ainsi, les propos légitimes sont ceux qui apparaissent « en haut », qui deviennent donc publics, du fait même des internautes et ceux qui restent « en bas » sont accessibles mais peu visibles donc peu publics.

L'auteur distingue quatre modes de prise de parole dans l'espace Internet (voir schéma au tableau)

1 – La sphère publique restreinte : elle est née au XVIIIe siècle et a pris forme au siècle suivant avec la professionnalisation des éditeurs, journalistes, intellectuels ou experts, qui sont porteurs de la parole publique. Le droit à la libre expression est protégé, même encouragé mais il n'y a pas de place pour les énoncés privés.

2 – L'espace public : avec le développement de la presse et de la photographie au XIXe un autre type de parole apparaît. Des professionnels rendent publiques des informations sur des quidams, de simples citoyens. A la fin du XIXe les inquiétudes au sujet de l'élargissement de cette visibilité publique entraîne l'édification d'un socle normatif pour protéger juridiquement la vie privée des citoyens (préserver l'anonymat, le droit à l'image). Une place de plus en plus importante est donnée au consentement des individus.

Ces deux formes de prise de parole ont représenté l'espace public traditionnel, mais avec Internet deux autres formes se sont développées.

3 – Le web participatif : il permet à un simple amateur d'accéder à la visibilité en rendant compte des activités de personnages publics (blogosphère citoyenne). Cet élargissement répond à des attentes de démocratisation. Même si ces « journalistes citoyens » ont des contributions assez modestes, cet élargissement pose un certain nombre de problèmes notamment par rapport aux journalistes professionnels (protection juridique, droits, privilèges, responsabilité ?). Après quelques affaires, le législateur a décidé que l'auteur-éditeur est responsable de ses publications, l'hébergeur ne le devenant que s'il a été prévenu qu'il hébergeait des contenus illicites. Ainsi est préservée la liberté d'expression des internautes.

4 – Le web en clair-obscur : l'arrivée des amateurs dans l'espace public a largement débordé l'objectif citoyen. Les nouveaux entrants se sont mis à parler d'eux, de leur famille, de leurs sentiments, de leurs goûts. Ils ont exposé leur « extimité » (intimité surexposée). Chaque internaute est à la fois exhibitionniste et voyeur et réclame que l'on protège sa liberté

d'expression et son droit à la vie privée (paradoxe !). Cet internet de la conversation est devenu un espace social d'un type particulier qui a joué un rôle décisif dans la démocratisation des usages d'internet.

Ces changements ont plusieurs conséquences :

- La transformation de la coupure public/privé en une graduation haute/faible visibilité fait passer d'un choix délibéré à un continuum. La distinction entre haute et faible visibilité est la conséquence d'une simple agrégation numérique et non d'une évaluation normative des contenus des propos. La pertinence des informations dépend donc du seul dénombrement d'actions individuelles inorganisées.
- La mise en contact de deux mondes autrefois séparés, celui de la production de l'information et celui de sa réception dans les conversations ordinaires. Ceci transforme les pratiques des professionnels de l'information et bouleverse les conversations ordinaires qui trouvent un espace de visibilité original pour s'exposer (nouvel espace d'expression de soi). Ainsi les réseaux sociaux ont pris une place de plus en plus importante dans les usages de l'internet mais aussi dans les vies des internautes.
- La distinction numérique est née par le fait que les inégalités sociales et culturelles se distribuent désormais à l'intérieur des pratiques en ligne (web2.0).
- Du courrier électronique de personne à personne, puis copie à d'autres, puis communication de groupe avec le chat, puis autour de thèmes de discussion, internet a permis d'élargir les possibilités d'exposition de soi, voire même sa vie intérieure. L'espace numérique a très vite épousé le désir des individus de faire reconnaître leur singularité à un public d'inconnus en créant des liens d'amitié (importance du nombre d'amis).
- Une transformation de l'individualisme s'opère à travers les usages d'internet. L'identité personnelle devient un processus épousant les potentialités des technologies numériques notamment leur plasticité et leur interactivité. D'après l'auteur cette exposition de soi n'est pas qu'un processus narcissique, solitaire et irréfléchi : c'est un projet réflexif de fabrication de soi qui ne s'accomplit réellement que dans la reconnaissance de l'autre (se montrer pour faire lien). La réputation sur internet n'est pas une conséquence présumée de l'appartenance statutaire mais un travail continu de validations de ses accomplissements personnels.
- Une surveillance interpersonnelle d'un nouveau type. L'exposition de soi est un risque : toute information laissée sur la toile peut-être exploitée dans un tout autre contexte. Est-ce la fin de la vie privée ?

Le ressort des dynamiques expressives sur le web est que, pour élargir leur espace relationnel, les internautes doivent aussi élargir la surface identitaire qu'ils exposent. Ils composent donc le périmètre de leur public par extensions successives. Ils articulent liens forts (famille, amis proches), ex-liens forts (amis et amours retrouvés sur les réseaux sociaux), liens contextuels (collègues, amis du club sportif ou de la chorale ou d'autres associations), liens d'opportunité (connaissances vagues) et liens virtuels (personnes rencontrées sur le net ayant des intérêts communs). C'est une course aux amis qui constituent une nouvelle métrique de soi. Ces conversations « ouvertes » ont-elles leur place dans l'espace public ? Non si l'on garde une conception restreinte et traditionnelle de la participation citoyenne. Mais on peut penser qu'elles représentent de nouvelles formes de la parole publique, en empruntant des langages et en habitant des espaces que la politique conventionnelle, bien souvent, ne sait pas reconnaître. Elles créent un réseau souple et réactif qui dans certaines circonstances facilite la coordination de mobilisations, les témoignages, la visibilité d'informations non traitées par la presse. Il n'y a pas de public en général (opinion publique) mais des publics qui se forment et se coalisent dans des microespaces. C'est depuis la conversation ordinaire que s'agrègent les opinions publiques sans passer par des intermédiaires traditionnels (le « public par le bas »).

LA FORME POLITIQUE D'INTERNET

Les caractéristiques de la forme politique d'internet sont elles-mêmes sources de tensions.

1 – La présupposition d'égalité : sur Wikipédia, nul ne peut arguer de son autorité statutaire pour faire barrage à un contenu ou, au contraire, pour le faire publier. Les participants ne sont évalués qu'à partir de ce qu'ils font, produisent et disent. Cette idéalisation démocratique valorise la responsabilité individuelle. Mais ce « tout participatif » reproduit des partages qui ont pour origine l'inégale distribution des capitaux socioculturels même si les exigences sont limitées, la participation pouvant se résumer à appuyer sur un bouton !

2 – La force des coopérations faibles : les collectifs sur internet sont le résultat d'un ensemble d'actions individuelles qui, au départ, ne sont pas nécessairement guidées par un sentiment collectif (interactions opportunistes) ce qui peut sembler fragile et inorganisé. Cependant ces coopérations faibles peuvent devenir fortes avec un long travail de consolidation des liens et des valeurs. Ainsi, une dynamique nouvelle dans le champ des pratiques politiques peut se constituer à partir de points multiples et indéterminés de façon interactive.

3 – De la démocratie participative à la démocratie coopérative : s'il est difficile et peu efficace de mettre en place des dispositifs de consultation en ligne (démocratie participative), il est possible avec internet de « libérer les données publiques » (mouvement des « données ouvertes » ou open data) afin de rendre plus facile les conditions de débats entre internautes . Ce mouvement pour rendre plus transparentes les activités des institutions publiques et des entreprises permet aux internautes de s'auto-organiser pour produire des formes collectives et critiques d'un nouveau genre (démocratie coopérative).

4 – La politique des algorithmes : ce sont les algorithmes qui permettent de hiérarchiser les informations, qui structurent profondément la manière dont les internautes voient les informations et se représentent le monde numérique dans lequel ils se promènent. Or avec la massification des usages, la présence des médias traditionnels et le développement des logiques marchandes, une vive compétition a lieu autour des modes d'organisation et de visibilité. Selon les intérêts des uns et des autres différents critères peuvent être introduits dans les algorithmes (mérite, audience, vitesse etc...). Des stratégies de plus en plus subtiles de référencement pour être cités sont utilisées et les indicateurs d'audience sont devenus omniprésents. Le nombre de pages lues devient le critère de classement. Avec le web en temps réel (Twitter par exemple) la nouvelle mesure est la vitesse de circulation de l'information (phénomène de viralité) notamment sur les sujets de conversation à la mode. Aussi les types de classement entrent en compétition selon des logiques et des intérêts de plus en plus contradictoires. Les logiques marchandes de l'audience imposent de plus en plus leur hiérarchie aux têtes de classement, écrasent la diversité du web et risquent de corrompre les outils de recommandation sociale permettant de faire circuler les contenus moins bien classés.

CONCLUSION

Sur internet et grâce à internet le public sous contrôle dans l'espace public traditionnel s'est émancipé. Il prend la parole sans qu'on lui demande, il s'expose pour créer de nouveaux liens sociaux, il produit des connaissances , il définit lui-même les sujets dont il veut débattre, il s'organise. Ceci ne va pas sans heurts. La méfiance à l'égard d'une parole sans contrôle ni censure cache une méfiance plus grande encore à l'endroit d'une société auto-organisée. C'est autour de cette question que se joue l'avenir d'internet.